



L'association des victimes d'assassinat et de tentative d'assassinat de "Les Irois", (Grand-Anse du pays), ont invité la presse haïtienne, les organisations des droits humains d'aller observer le procès criminel qui se tiendra dans la ville des Cayes, le 15 mai prochain entre les victimes et l'agent intérimaire Jean Morose Viliéna et ses partisans.

Selon les plaignants, le procès peut se tourner en faveur de Jean Morose Viliéna qu'ils identifient comme étant leur bourreau parce ce que dernier serait un proche du pouvoir.

"16 des accusés sont déjà derrière les barreaux, alors que 14 autres circulent librement dans les rues dont Jean Morose Viliéna qui a commis plusieurs crimes dans la commune lorsqu'il était maire élu en 2007", ont-ils dénoncé.

M. Viliéna serait responsable de la mort de Ecclésiaste Boniface , un jeune de 23 ans, de l'incendie de 36 maisons, des tentatives d'assassinats contre Martyr Nissage, Isemé Juders qui ont respectivement perdu une jambe et un œil suite à des blessures par balles, selon ce qu'a raconté David Boniface, un agent du RNNDH dans la zone.

« Jean Morose Viliéna a déclenché cette vague de violence dans la zone suite à mes dénonciations de ses actes de violations et des droits humains dans la commune contre des membres de la population qu'il considérait comme des opposants », a insisté M. Boniface qui dit avoir eu, lui-même, la vie sauve grâce à la vigilance de la population.

L'avocat des plaignants, Me Mario Joseph, a déploré le fait que l'administration Martelly a nommé M. Viliéna comme agent intérimaire, alors qu'il devait être jugé pour des actes criminels, selon une ordonnance rendue publique en 2010.

Me Mario Joseph dénonce aussi les manœuvres du commissaire du gouvernement de Jérémie et celui des Cayes qui tentent d'éviter le procès de M. Jean Morose Villiéna.

En ce sens, le Bureau des Avocats Internationaux (BAI), invite la presse haïtienne, les organisations des droits humains, les sections des droits humains de l'Ambassade américaine et de la Minustah, l'expert indépendant Gustavo Gallon, le National Lawyers Guild, l'International Association of Democratic Lawyers de venir observer et assurer le monitoring de ce procès qui se tiendra le 15 mai 2015.